



## COTISATIONS 2015/2016

Bruxelles, le 12 octobre 2015

Chers parents,

L'année scout a commencé. Nous espérons que votre enfant pourra puiser dans ces heures joyeuses de nombreuses sources d'enrichissement. Le scoutisme essaie en effet de contribuer au développement de toutes les facettes de sa personne, afin de l'aider à devenir, entre autres, autonome, libre, critique, conscient et solidaire.

Notre unité partage cela avec plus de 410 autres unités qui appartiennent à une fédération d'unités, Les Scouts - Fédération des Scouts Baden-Powell de Belgique.

Vivre en fédération permet à chaque unité scout et à chaque scout de bénéficier d'un certain nombre de services : assurances des membres, formation des animateurs, diverses aides pratiques à l'animation, organisation des relations extérieures du mouvement, liens avec les autres scouts du monde. La fédération crée aussi de nombreux outils pédagogiques et envoie régulièrement diverses revues ou publications tant aux animateurs qu'aux enfants. Enfin, les scouts mènent dans le monde entier un grand nombre de projets sociaux et solidaires.

Au niveau de notre unité, nous devons également entretenir et/ou rénover et les locaux, entretenir et renouveler le matériel de camp et d'animation, participer aux coûts de formation des animateurs et alimenter un fonds de solidarité afin d'aider les jeunes pour qui payer ces frais ne va pas de soi.

Évidemment, ces services ont un coût : ils sont financés en partie par des subsides, par la vente du célèbre calendrier scout et par la cotisation versée par chaque membre.

Depuis plusieurs années, notre fédération Les Scouts et les Guides Catholiques de Belgique (GCB) ont choisi de collaborer pour permettre une tarification commune des cotisations, notamment afin d'aider les familles nombreuses ayant des membres dans les deux fédérations.

Nous avons dû nous résigner à augmenter un peu les montants des cotisations. En effet, les montants avaient été maintenus à un prix plancher depuis quelques années, et cela ne nous permettait plus d'assumer tous les coûts que nous avons à porter. Nous regrettons sincèrement d'avoir dû le faire. **Si cela devait représenter pour vous la moindre difficulté, n'hésitez surtout pas à nous en parler. Une cotisation dite "de solidarité" est prévue : il vous suffit d'en faire la demande auprès de l'animateur responsable de la section de votre enfant ou auprès de moi-même. Ne soyez pas embarrassés de nous en parler : en aucun cas le montant de cette cotisation ne doit empêcher votre enfant de participer aux activités !**

Les montants des cotisations 2015-2016 sont fixés à :

- 65 € si votre ménage ne compte qu'un seul membre inscrit chez Les Scouts ou les GCB ;
- 55 € par personne si votre ménage compte deux membres Scouts ou GCB vivant sous le même toit (merci de nous indiquer par mail dans quelle unité se trouve le second);
- 42 € par personne si votre ménage compte plus de deux membres Scouts ou GCB vivant sous le même toit (merci de nous indiquer par mail dans quelle(s) unité(s) se trouvent les autres).

Nous vous serions dès lors reconnaissants de verser la somme correspondant à votre situation sur notre compte **BE73 3101 2830 9060** en mentionnant le nom et prénom de votre/vos enfant(s), et ce pour le **15 novembre 2015 au plus tard**.

Nous vous rappelons notre entier dévouement au service de ce qui vous est le plus cher, et nous rappelons également que si des parents sont disposés à s'investir pour soutenir les animateurs au niveau de l'unité, ils sont les bienvenus !

Nous vous prions de croire, chers parents, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le staff d'unité de la 104e unité Don Bosco,

Eric Lampe  
Animateur d'unité ad interim  
[w1104donbosco@hotmail.com](mailto:w1104donbosco@hotmail.com)  
0472 300 301